

Image not found or type unknown



L'incendie, exclu du régime des troubles anormaux de voisinage.

Jurisprudence publié le **22/03/2019**, vu **402 fois**, Auteur : [Sophie ROLLAND-GILLOT](#)

La deuxième Chambre civile de la Cour de Cassation, dans son arrêt du 7 février 2019, exclut du régime des troubles anormaux de voisinage, la communication d'un incendie.